

Vivonne accueille 1000 nouveaux habitants

Personnes détenues, surveillants, travailleurs sociaux, personnels de service, bénévoles, plus de 900 personnes vont se croiser au sein du nouveau centre pénitentiaire. Regards sur des vies humaines.



Poitiers rural



Repères

Parmi les quelques 62700 personnes détenues en France (doublement en 30 ans), 16300 sont en attente de jugement. 13 % d'entre elles bénéficient d'un aménagement de peine (semi-liberté, placement extérieur, bracelet électronique). 96 % sont des hommes plutôt jeunes (70 % ont moins de 40 ans).

A leur arrivée en prison, ils sont souvent en difficulté sociale (60 % vivent en-dessous du seuil de pauvreté), sans formation (Les trois quarts n'ont pas plus qu'un CAP). Beaucoup vivent des problèmes de dépendance (environ 1 sur 4) et beaucoup souffrent de problèmes psychotiques (environ 1 sur 5).

Selon les chiffres de l'administration pénitentiaire en 2008

On en parle depuis longtemps. On a vu les grues s'agiter. On a observé le chantier au bord de la Nationale 10. La nouvelle prison de Maupet, à Vivonne, est maintenant une réalité tangible de béton et de tuiles. Les promesses d'aubaine économique pour le canton ont été vantées, même si ses premiers signes ne sont pas encore perceptibles.

Au-delà de la réalité des murs, ce n'est qu'à l'automne que ce projet deviendra une réalité humaine. En effet, on oublierait presque que 900 personnes vont vivre dans cette enceinte, une petite ville, avec ses histoires personnelles et collectives, ses modes de vie particuliers.

Cinq établissements dans la même enceinte

Ce centre pénitentiaire regroupe deux centres de détention, un pour les hommes, un pour les femmes (quand ils effectuent des peines supérieures à un an), deux maisons d'arrêt, pour les personnes prévenues, femmes et hommes, ou effectuant des courtes peines. Il accueille aussi un service médico-psychiatrique régional, unité spécialisée du centre hospitalier, implanté dans ces murs. S'ajoute enfin un quartier d'accueil, pour les personnes qui entrent en prison, avant leur affectation dans l'une des unités.

Autant de lieux, étanches entre eux, avec des régimes de vie extrêmement différents. Si l'on vit en centre de détention, des activités de travail, de formation, de sport sont possibles chaque jour, les cellules (individuelles) étant ouvertes toute la journée. En maison d'arrêt, on passe 22 h par jour en cellule fermée, à plusieurs, hormis quelques autorisations délivrées pour la formation. En SMPR, c'est l'hôpital qui organise le temps des personnes détenues, en fonction de leurs soins.

Un lieu de vie

Le confort est sans doute moins précaire qu'il ne l'est dans d'anciens établissements. Cependant on est loin d'une image "d'hôtel" qui est véhiculée parfois dans les esprits. Privation de liberté, dépendance financière pour les besoins courants ou les dépenses d'hygiène, promiscuité, bruits des verrous...

Il a été avancé que les personnes incarcérées ici comptent comme habitants de la commune. C'est une réalité républicaine, car ils sont bien citoyens, même s'ils n'en ont provisoirement plus les droits. Ils sont aussi frères et sœurs en Jésus-Christ, il sera bientôt bon de se le rappeler.

T.G.



La future prison de Vivonne, avec la maison d'accueil des familles.

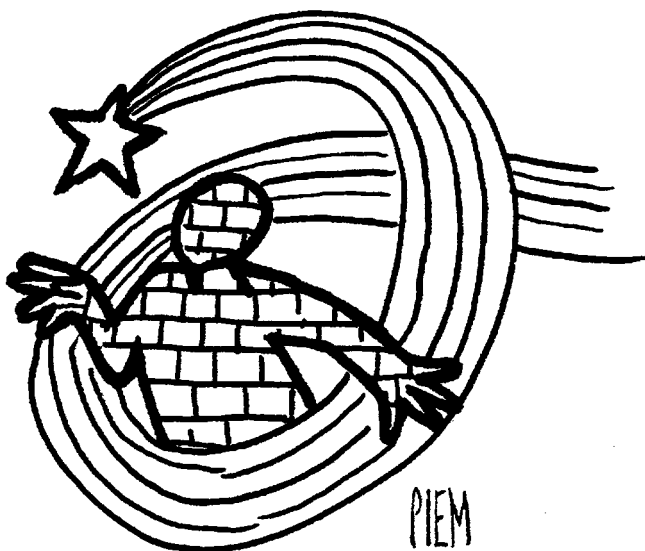
Un temps pour se reconstruire

Les lois de la République prévoient que la mission de l'administration pénitentiaire est triple. Punir, protéger la société et permettre la réinsertion. C'est pour ce troisième volet que de nombreux bénévoles sont engagés auprès de ces personnes incarcérées, aux côtés des travailleurs sociaux. En effet, les personnes incarcérées ont le soutien, à côté des services de l'Etat, de (trop peu) nombreux bénévoles, dans différents domaines. Comment se préparerait la sortie si les contacts avec l'extérieur étaient complètement rompus ? Comment l'espoir d'une vie normale serait vivant si on ne l'entendait d'aucune bouche, à travers aucun regard ? Comment retrouver sa famille sereinement si elle s'était découragée de venir rendre visite régulièrement. Heureusement, tout cela est rendu possible par la présence attentive des divers intervenants qui, sans gommer ou excuser les

fautes (qui ne sont d'ailleurs pas connues), redonnent considération sur l'homme et la femme, plus grands que leurs erreurs. Reconnaissance d'une dignité inaliénable de toute personne humaine.

- Des visiteurs de prison, réunis au sein d'une association, sont agréés pour entretenir une relation personnelle et suivie avec les personnes qui le demandent.
- Une association d'accueil des familles et amis de détenus offre, dans une maison à proximité de la prison, les meilleures conditions pour que leurs visites soient faciles et régulières, sans qu'ils ne se sentent eux-mêmes coupables.
- Des aumôneries (catholique, protestante, parfois islamique...) viennent, conformément à la loi, permettre à tout volontaire de vivre sa foi et de l'approfondir. Dans des rencontres individuelles ou en groupe, lors de célébrations ou de temps de prière, c'est une présence attentive du Christ qui est signifiée.
- Des étudiants proposent des cours d'alphabétisation ou d'autres disciplines.
- Des associations caritatives apportent un soutien matériel ou financier à ceux et celles qui n'ont aucune famille, par conséquent aucunes ressources.

On pourrait allonger la liste des possibles, tant le besoin est grand de participer à la volonté d'aider le plus grand nombre à tourner une page, à se reconstruire dans la confiance.



L'aumônerie de prison, une précieuse présence



Des personnes détenues témoignent

“L'Église demeure proche de vous. Elle veut témoigner de l'espérance que le Christ nous apporte. Aucun de vos actes ne peut vous enlever votre dignité d'enfant de Dieu”

Jean-Paul II s'adressant aux prisonniers (JMJ Paris 1997).

Des orientations d'Évangile

Les orientations de l'aumônerie nationale des prisons ont été élaborées en 2005 à partir des apports des équipes d'aumônerie et des personnes détenues participant aux activités de l'aumônerie. Extrait: *“Les équipes d'aumônerie de prison sont envoyées par l'Église auprès des personnes privées de liberté, portant le poids de leurs actes et souffrant des conditions d'incarcération. En ce lieu particulier, l'Évangile, Bonne Nouvelle pour les pauvres et les pécheurs, montre son étonnante capacité à s'adresser à tous. Il répond très fortement à leur attente de respect, de compréhension et de pardon.”*

Les grandes lignes de ces orientations se concentrent en trois points. Rencontrer (écouter, dialogue, solidarité et fraternité), réfléchir (comme en faisant halte dans la lumière de l'Évangile), et célébrer (accueillant ensemble la présence de Dieu).

Des acteurs d'Évangile

Dans l'Église, les aumôniers et les auxiliaires (animateurs des groupes) reçoivent une charge particulière qui leur a été confiée par l'évêque: ils sont envoyés pour une mission de présence de l'Église dans un établissement pénitentiaire. Ils constituent l'équipe pastorale de l'aumônerie.

“Tous, personnes détenues et membres des équipes d'aumônerie, c'est ensemble que nous sommes des chercheurs de Dieu qui nous précède dans chacune de nos rencontres. Il nous invite à reconnaître en toute personne détenue, à commencer par les plus oubliés, sa dignité d'enfant de Dieu et à croire en un avenir possible pour chacun. L'aumônerie accueille chacun sans jugement sur la personne et sans a priori sur sa demande. Elle donne au pardon et à la réconciliation une place privilégiée.”

Parmi les personnes détenues, certaines sont témoins du Christ de différentes manières auprès de leurs frères incarcérés.

Participer à la mission de préparation à la réinsertion

En étant attentive au respect de l'intégrité et de la dignité de tous, en invitant chacun à se relever et à ouvrir un avenir, en sensibilisant les communautés chrétiennes sur la nécessité d'un accueil fraternel à la sortie, l'équipe d'aumônerie est engagée auprès des personnes détenues pour les accompagner vers une vie renouvelée.

- “Le service de l'aumônerie m'a permis de retrouver mon chemin dans un moment où je me suis trouvé au bord du précipice.”
- “Sans aumônerie, il manquerait un lieu où la personne est perçue autrement que par rapport à l'acte qui l'a conduite en prison, et qui lui permet de ne pas perdre pied.”
- “Si je reste à l'aumônerie, c'est parce que je me suis trouvé, moi qui étais perdu.”
- “Discuter ensemble d'autre chose que des problèmes de prison: parfois, on se sent un peu dehors.”
- “L'aumônerie est un lieu de conversion à la fois pour les détenus et pour les accompagnateurs.”
- “Un lieu de liberté, de rencontres imprévues d'inconnus qui se reconnaissent frères, au-delà des bâtiments et des étages, et peuvent se regarder, s'apprécier, communier au même Dieu.”

A leur demande, les personnes détenues peuvent recevoir la visite de l'aumônier.





Pour aller plus loin

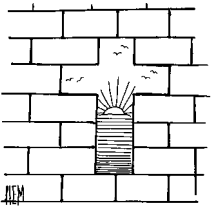
Site Internet de l'aumônerie nationale : www.prison.cef.fr

Contacts :

Père André Brossard (Poitiers),
05 49 88 44 41

Père Michel Thébault (Niort),
05 49 24 19 58.

Livre : *Derrière les barreaux, des hommes* par Isabelle Le Bourgeois (Desclée de Brouwer, 2002)



Une bénévole témoigne

“ **J**’étais en prison et vous êtes venus me voir ! ” (Mt 25,36). Ce passage de l’Evangile devient pour plusieurs d’entre nous réalité. En effet, une communauté chrétienne existe dans le monde carcéral. Cette communauté “dans les murs” partage des moments, avec des hommes et des femmes, plus ou moins jeunes, “du dehors”.

Alors qu’aller rencontrer une personne malade semble aller de soi, vivre une rencontre avec une personne détenue, partager ensemble sur notre foi, soulève des réserves plus ou moins fortes.

Et pourtant, voilà maintenant huit ans que je vis de telles rencontres et de tels partages avec enthousiasme. Nous sommes un groupe de six étudiants et jeunes professionnels à nous retrouver tous les deux mois pour vivre avec les personnes détenues une eucharistie, souvent suivie d’un échange sur leur quotidien ou encore des thèmes d’actualité. Je

n’ai pas saisi tout de suite ce que notre présence pouvait représenter pour eux. La réponse m’a été donnée par cette simple phrase que m’a adressée un homme, un matin, au moment où je lui serais la main : “*Votre présence, vos sourires, vos paroles, votre regard qui ne juge pas, nous aident à tenir.*” J’ai réalisé à cet instant que si je leur donnais la possibilité de vivre une relation gratuite et féconde, eux m’apprenaient à la vivre simplement, intensément. Par notre présence, nous leur témoignons qu’ils existent, qu’ils ne sont pas oubliés. Ils m’ont amenée à prendre conscience que toute personne a le droit d’être considérée dans toute son humanité et non réduite à l’acte qu’elle a pu commettre.

Mon regard est devenu autre grâce à ces rencontres. Les moments que je partage avec les personnes détenues m’ont appris à poser un regard émerveillé sur les gestes simples du quotidien, un regard humble sur l’humanité de chacun, et à accueillir la vie avec simplicité. Avec eux, j’ai appris à reconnaître la présence de Dieu au cœur du monde, celle d’un Dieu particulièrement proche, qui croit en ses enfants.

Christelle Fradin

Christelle Fradin,
auxiliaire bénévole
d’aumônerie

L’aumônerie vue par le personnel

Les aumôniers et leurs équipes sont des acteurs à part entière de l’organisation que constitue l’établissement pénitentiaire. Ils représentent “une valeur sûre” en termes de respect d’une déontologie très forte et peu susceptible de “dérapages”. Aumônier des détenus, il l’est aussi des personnels dont certains trouvent en lui une aide morale inespérée dans l’exercice de leurs métiers difficiles. Le directeur apprécie l’aumônier qui ne se bat pas contre un système mais essaye d’apporter un peu plus de chaleur humaine au sein d’une collectivité qui tend à dépersonnaliser les hommes qui la composent.

Outre le fait que son action participe directement aux indispensables questionnements auxquels se confrontent les personnes incarcérées quant à leur histoire personnelle, sa présence et son soutien montrent clairement que la religion n’exclut pas ses fidèles lorsqu’ils sont détenus. Ces effets consolident les efforts d’insertion qui peuvent être entrepris.

D’après S. Salvadori, Fleury Mérogis

